



Musique  
Danse

**CONSERVATOIRE**  
de **LAVAN** agglo

Théâtre  
Arts Visuels

# PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2023 - 2029

**LAVAN**  
agglo



# SOMMAIRE

Introduction .....	p.3
Présentation du Conservatoire de Laval Agglomération .....	p.4
<b>Chapitre 1 : Les défis</b>	
Défi 1 : Transmettre - Une ambition originelle, un référentiel à faire vivre .....	p.10
Défi 2 : Rapprocher - Un rôle incontournable dans une réflexion ouverte .....	p.12
Défi 3 : Coopérer - Un carrefour culturel où doivent s'intensifier les rencontres .....	p.14
<b>Chapitre 2 : Dynamiques</b>	
Dynamique 1 : Le Numérique .....	p.18
Dynamique 2 : La Responsabilité Sociale des Organisations .....	p.20
Dynamique 3 : La Création artistique .....	p.22
<b>Chapitre 3 : Champs d'action</b>	
Action 1 : Inscrire le Conservatoire dans une démarche de laboratoire et d'expérimentation	p.26
Action 2 : Placer les cultures pour tous au coeur de l'établissement .....	p.28
Action 3 : Structurer l'ancrage territorial de l'établissement et contribuer au rayonnement du territoire .....	p.30
Fiches actions .....	p.32

# INTRODUCTION

## Conservatoire à Rayonnement Départemental de Laval Agglo

La politique culturelle de Laval Agglomération se décline dans le quatrième volet de sa feuille de route, qui défend la préservation de la qualité de vie et le vivre ensemble, en conjuguant la valorisation du patrimoine et l'offre de services. Ainsi, la dynamique vise à « co construire une offre culturelle d'agglomération s'appuyant sur le pôle culturel, sur des événements majeurs et sur un maillage d'équipements et d'associations (gouvernance, transversalité, coordination, cohérence territoriale) ».

Le Conservatoire à Rayonnement Départemental s'inscrit pleinement dans cette feuille de route, à double titre. Tout d'abord, comme maillon incontournable du Faire Ensemble sur le territoire, dans une Fabrique du Vivre Ensemble qui met en œuvre le projet culturel de territoire, inscrit dans la feuille de route de Laval et Agglomération. Pensé, partagé et animé dans cette optique, il répond aussi au cahier des charges des textes cadres du ministère de la Culture concernant le classement de l'établissement en Conservatoire à Rayonnement Départemental. Mais plus encore, le conservatoire est un acteur de l'évolution de Laval Agglomération qu'il accompagne dans ses changements de périmètre de compétences, ou géographiques.

Pour ce projet d'établissement, l'entrée dans de nouveaux locaux au Quarante, et la réflexion sur la création de nouveaux espaces conduisent à repenser les pratiques, les actions, et ouvre de nouvelles opportunités qui se déclineront dans la durée.

Le processus d'élaboration de ce projet s'est nourri des échanges en comités de proximité, avec les usagers et les enseignants, afin de confirmer son ancrage territorial, et la prise en compte de tous les questionnements foisonnant autour de la découverte, de la pratique et de l'exigence artistiques, ceci pour permettre à chacun.e, élèves, parents, professeurs, artistes, institutions, partenaires, élus, de suivre l'histoire.

Aussi, ce projet d'établissement n'est pas une feuille de route statique, mais un cap d'ambitions à défendre sur le territoire, devant se nourrir des partages avec les autres acteurs (associatifs, sociaux, éducatifs, culturels...) et faire l'objet de points d'étapes réguliers.





# PRÉSENTATION DU CRD

## 1- L'établissement

Le Conservatoire à Rayonnement Départemental de Laval Agglo est un établissement public d'enseignement artistique spécialisé géré par l'agglomération de Laval.

Le Conservatoire accueille les enfants (à partir de 4 ans), adolescents et adultes, qui désirent découvrir, s'initier, se perfectionner, pratiquer la musique, la danse, le théâtre ou les arts visuels sous diverses formes.

Outre un enseignement individuel et collectif organisé en cursus et parcours, il propose également des ateliers collectifs ouverts à tous.

Soucieux de rendre la musique, la danse, le théâtre et les arts visuels accessibles au plus grand nombre, le conservatoire développe différentes actions de sensibilisation via des interventions de médiation et d'initiation aux pratiques artistiques dans les établissements scolaires, sociaux, spécialisés de l'agglomération, ainsi que des ateliers gratuits à destination de tous les habitants du territoire.

En complément de sa mission d'enseignement, il organise et prend part à de nombreuses manifestations, concerts, créations, stages tout au long de l'année, contribuant ainsi à l'animation culturelle de l'agglomération Lavalloise.

Par ailleurs le conservatoire travaille en collaboration avec les organismes de formation de la région (Pôle Supérieur Bretagne/ Pays de la Loire, Centre de Formation des Musiciens Intervnants).

Il conduit également des actions de soutien des associations locales de pratiques amateurs au travers différentes actions : formation des praticiens, encadrements, tutorats, partenariats, aides matérielles...

## 2- L'évolution du contexte de la collectivité : transfert de compétences de la ville à l'Agglomération

Le 1er septembre 2017, après trois années de construction collective, les enseignements artistiques ont été transférés à l'Agglomération Lavalloise. Laval Agglo comportait 100 000 habitants.

De plus, le 1er janvier 2019, Laval Agglomération a fusionné avec la Communauté de communes du Pays de Loiron. Cette communauté de communes rassemblait 14 communes et comptait 16 807 habitants. Un établissement d'enseignement artistique communautaire en musique et arts plastiques y était implanté. Cet établissement a été intégré comme un septième pôle au CRD de Laval Agglo.

Le nouveau territoire de l'agglomération regroupe désormais 110 000 habitants et 34 communes.

Pour garantir la proximité et l'accessibilité, l'équipe pédagogique est répartie sur sept pôles. Avec pour ambition une mission de service public, les propositions de chaque site d'enseignement se complètent, se répondent et s'harmonisent.



### 3 – L'évolution à la suite de la mise en œuvre du précédent projet d'établissement

Le précédent projet d'établissement était construit autour de la conception et la construction du pôle culturel devant accueillir le pôle de Laval. En effet, le Conservatoire à Rayonnement Départemental était déjà porteur d'une dynamique décroïsonnée, qu'il a s'agit d'amplifier pour aller vers la création d'un véritable lieu de vie et d'émancipation au bénéfice de tous les habitants, partenaires du territoire, qu'ils soient publics ou privés.

Il est dès lors à envisager comme un véritable incubateur et une vitrine de la dynamique culturelle du territoire.

La Direction des Enseignements Artistiques Communautaires fait ainsi partie intégrante du Département Cultures pour Tous, au cœur de la Direction Générale Adjointe Fabrique du Vivre Ensemble.

Le projet du Quarante est d'offrir à chaque habitant du territoire un lieu convivial et ouvert à tous, qui soit centré sur les échanges. Ce lieu de mixité sociale, accessible et accueillant, peut être investi par chacun, qu'il soit ou non usager des structures culturelles de la collectivité (musée, théâtre, bibliothèque...). Il offre des réponses aux nouvelles pratiques culturelles, doit permettre de développer du lien social entre les citoyens, quels que soient leur âge ou leur condition sociale.

L'approche du Quarante comme Tiers-Lieu culturel doit permettre de constituer un lieu ressources multi-services autour duquel graviteront les acteurs culturels du territoire. Il comprend à cet effet un café, des espaces de détente et de co working, une galerie intérieure, un jardin, ainsi que des jeux pour enfants, impliquant une amplitude d'ouverture qui assure l'accessibilité à toutes et tous.







## Les chiffres clés [ 2022-2023 ] du Conservatoire de Laval Agglomération

3 505 élèves

145 enseignants

33 agents administratifs et techniques

7 pôles  
d'enseignement

Administration sur le pôle de Laval situé  
au Quarante, pôle culturel de 8500 m<sup>2</sup>

75 disciplines enseignées

Musique, Danse, Théâtre, Arts visuels

798 modules / cours

294 spectacles/an  
31 266 spectateurs

397 élèves en Classes à Horaires Aménagés

345 élèves en Classes orchestre et danse

8 246 publics sensibilisés

[Interventions en milieu scolaire/TAP/Petite enfance/  
Publics empêchés]

241 personnes en Ateliers Tout Publics

Budget : 6,2 M€

5 041 instruments

14 000 partitions







# CHAPITRE 1

## Les DEFIS

Dans un contexte d'évolution sociétal particulièrement prégnant et de questionnements ouverts, le Conservatoire à Rayonnement Départemental de Laval Agglomération propose un nouveau projet d'établissement. Ce projet est l'occasion de projeter l'établissement dans sa globalité, jusqu'à un horizon 2029, en l'incluant pleinement à la fois dans les dynamiques territoriales de Laval Agglomération, territoire en renouveau, mais également comme acteur des défis à relever au services des Cultures pour tous.

Fruit d'une écoute du territoire continue, via les Conseils de Proximité (CoProx) renforcée par une concertation dédiée, et des échanges nourris lors des plénières et des ateliers menés avec le Conseil Pédagogique, il s'articule autour de trois défis pour placer le CRD comme maille culturelle incontournable et amplifier la dynamique expérimentale, saluée tant au niveau régional que national :

- **Transmettre - Une ambition originelle, un référentiel à faire vivre**
- **Rapprocher - Un rôle incontournable dans une réflexion ouverte**
- **Coopérer - Un carrefour culturel où doivent s'intensifier les rencontres**

# DEFI 1

## Transmettre - Une ambition originelle, un référentiel à faire vivre

- **Le conservatoire, précurseur dans la valorisation des réflexions de la transmission pour qu'elle soit effective, s'adapte aux besoins de chacun, formulés ou pas**

Dans la continuité du précédent projet d'établissement qui positionnait le CRD comme précurseur d'une réflexion approfondie sur le rôle et la place d'un Conservatoire au XXIème siècle sur son territoire, il convient de poursuivre et actualiser cette réflexion et sa mise en œuvre. Cette nouvelle optique a permis d'élargir les publics, l'identification et le rôle du Conservatoire au-delà du strict prisme éducatif au sens de l'enseignement, pour le positionner comme acteur du territoire à part entière.

- **Continuité de l'histoire - dimension patrimoniale à préserver**

L'histoire des Conservatoires les a incités à développer des enseignements au long court, parfois au détriment d'une porosité vis-à-vis de leur territoire d'implantation. C'est toujours une force des parcours pédagogiques proposés que de permettre ces formations longues, mais il est aujourd'hui nécessaire de diversifier et d'enrichir les modes de transmission pour les adapter finement à des projets qui peuvent prendre des formes variées dans le temps, pour permettre l'accès de toutes et de tous à la transmission culturelle.

Ces nouvelles formes doivent permettre y compris de mettre en place des accompagnements jusqu'à la professionnalisation, en structurant des parcours d'apprentissage permettant aux apprenants de trouver leur singularité et de développer leur créativité et leurs compétences.



- **Renouveau des formes et des pratiques**

L'évolution sociétale conduit à une attention plus poussée non seulement aux contenus partagés et transmis, mais aussi aux conditions de la transmission. De la même manière, l'évolution croissante des pratiques numériques oblige à les prendre en compte comme outil mais également comme porteur de contenu, en veillant à l'appropriation de chacune et chacun. Au travers de l'ensemble des disciplines enseignées, le numérique est un vecteur artistique à part entière, ouvrant un champ d'exploration dans lequel la singularité du contexte lavallois offre des perspectives ouvertes. Il doit permettre de faire évoluer la pédagogie, mais également de nouvelles perspectives créatives. Il offre une opportunité de faire le lien entre toutes les disciplines historiques et incite à réfléchir à la pluri - trans et inter - disciplinarité.



## DEFI 2

# Rapprocher - Un rôle incontournable dans une réflexion ouverte

- **Place de la culture dans toutes ses formes diversifiées**

Depuis l'élaboration et la formalisation des droits culturels, la diversité culturelle a acquis toute sa légitimité. Cependant, loin d'être évidente, elle constitue un enjeu du fait de l'équilibre à trouver entre préservation, création et métissage, dans un débat ouvert de société, à rebours d'une vision française plus centralisée.

C'est aujourd'hui toute la sensibilité de cette diversité qui doit trouver son écho dans le projet du Conservatoire et dans ses principes pédagogiques d'action, en positionnant le CRD non seulement comme acteur de l'enseignement et de la pratique culturelle, mais aussi comme acteur du débat public.

- **Que chacun.e trouve sa place dans le projet et sa mise en œuvre**

En effet, les cadres normatifs qui les promeuvent partagent le souci de diversité, la préoccupation pour le développement de la participation, la considération pour les formes structurées de société civile, dans une recherche constante de cohérence globale, transversale de l'action publique. S'ils s'affirment progressivement, les droits culturels posent l'enjeu de savoir conduire une réflexion ouverte, à l'image de la volonté conduite dans le projet d'établissement d'accompagner les projets de chacun et non d'imposer un parcours normé. C'est par la prise en compte de ce nouveau référentiel que le CRD pourra conduire des actions avec différents publics, plus ou moins sensibilisés aux actions culturelles.





- **Rôle du CRD dans la société, dans sa conflictualité et son ambivalence**

Pour ce faire, le Conservatoire se doit de déployer des modes d'actions permettant à l'ensemble de la population d'être valorisée dans son patrimoine culturel, pour permettre les rencontres et le partage, et donc la valorisation de toutes les cultures. C'est là un renouveau profond de l'identité même de l'institution, souvent perçue principalement comme gardienne d'un savoir.

Loin d'être un amoindrissement de la force de la présence du Conservatoire sur son territoire, c'est ce défi du rapprochement qui doit permettre à l'institution de jouer tout son rôle dans une société parfois ambivalente quant à ses attentes vis-à-vis de l'enseignement.





## DEFI 3

# Coopérer - Un carrefour culturel où doivent s'intensifier les rencontres

- **Pouvoir échanger avec des acteurs polymorphes pour construire ensemble**

Du fait de l'ambition décrite ci-dessus, le Conservatoire a vocation à se situer au cœur des échanges d'acteurs divers. S'il se situe dans un environnement comprenant un premier cercle de partenaires privilégiés, il se doit d'être capable d'inclure dans sa dynamique des partenaires largement diversifiés.

Dans cette optique, l'attention aux temporalités des différents acteurs est un enjeu fort du défi de la coopération, pour dépasser les limites des contraintes respectives.

Le CRD s'appuie d'ores et déjà sur un réseau partenarial conséquent, travaillé de longue date autour de différents projets pour permettre de faciliter la porosité entre le milieu culturel et l'ensemble de la société. Cette construction de coopération sensible et agile doit permettre d'inclure chaque acteur pour participer à l'action de l'établissement.

- **Adaptabilité aux projets des uns et des autres pour trouver des complémentarités fécondes**

La dynamique peut s'envisager dans différentes configurations, mais nécessite bien de trouver un socle commun. Cette attention portée au capital symbolique de chaque acteur participe de la création de l'espace de discussion nécessaire aux prémices du travail en commun.

Ce travail peut s'envisager sur différents modes, du plus collaboratif au coopératif, mais nécessitant systématiquement de trouver le socle commun des valeurs, dans la création d'un espace d'écoute propice au partage des intentions et ambitions de chacun.

Ainsi, la construction de références communes doit permettre de faire naître un projet véritablement partagé, permettant d'explorer des formes et contenus à adapter au regard des besoins et temporalités de chacun.e .



- **Embrassement large des acteurs (collectivités, acteurs sociaux, partenaires éducatifs... )  
d'où un ancrage territorial**

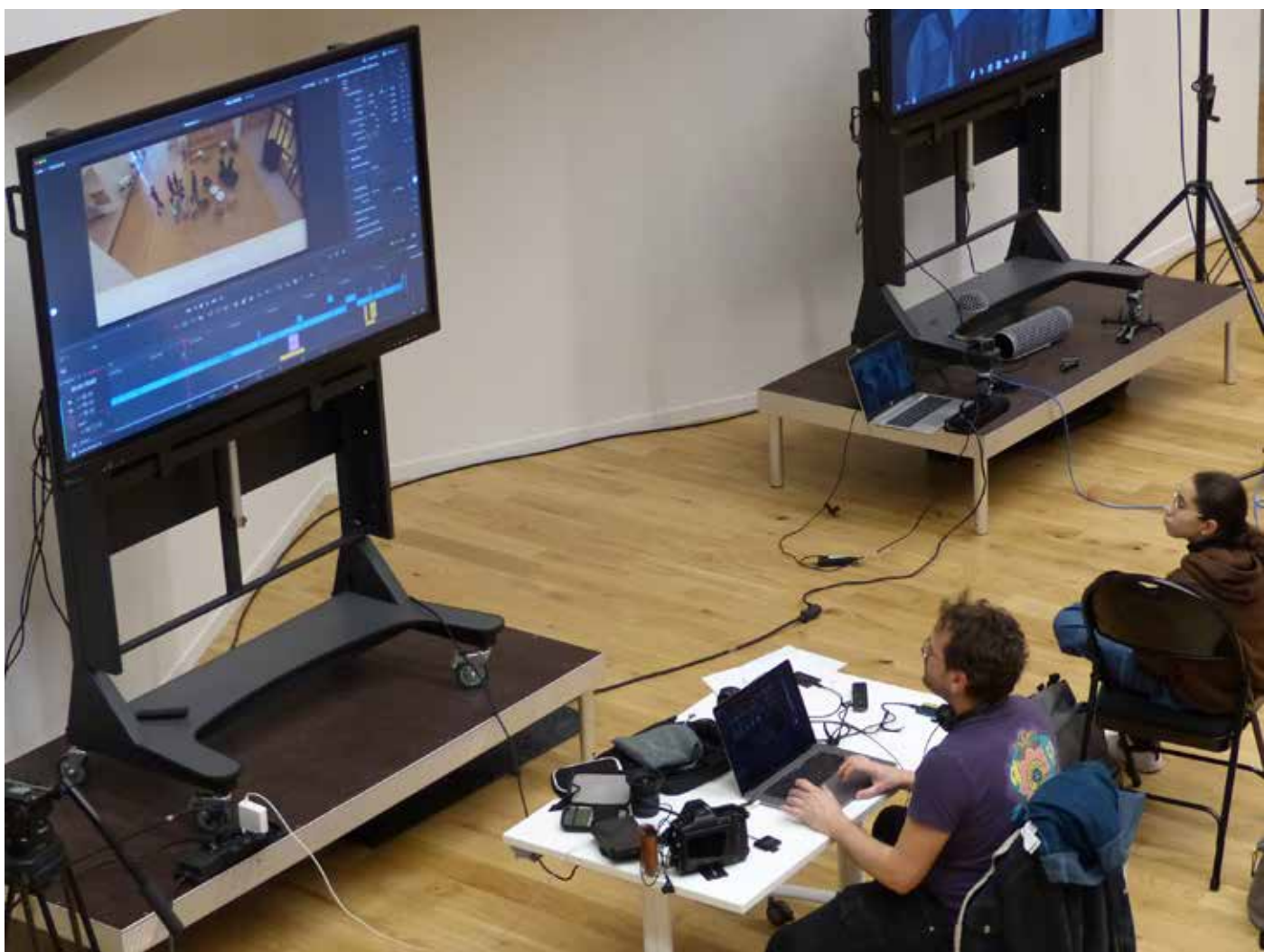
Établissement territorial, le CRD se doit d'être à l'écoute et en synergie avec les acteurs de proximité des différentes échelles de collectivité qui l'entourent, ce que doit pouvoir concrétiser le projet d'établissement.

Depuis les partenaires "naturels" que sont les apprenants, les associations de parents d'élèves et partenaires institutionnels culturels, jusqu'aux comités des fêtes ou d'animation... C'est bien l'ensemble de ces "parties prenantes" qui doivent trouver une place dans le projet d'établissement, et qui participent à son animation, rendant celui-ci unique et inclusif.

L'appréhension de cette diversité permet de décliner le schéma pédagogique national dans une réalité locale, une démarche garante d'un ancrage dans la société, dans toute sa diversité, y compris de publics éloignés.

Loin d'être une simple déclinaison d'objectifs, cet axe permet d'ancrer le CRD dans la société contemporaine, dans ses différentes facettes et contradictions. Pour ce faire, il conviendra d'appréhender toute l'échelle des outils de participation, depuis les temps d'information nécessaires jusqu'aux échanges de co-décision.







## CHAPITRE 2

# Dynamiques

Ces trois défis pour le projet d'établissement (transmettre - rapprocher - coopérer) s'interrogent sous le prisme de trois grandes dynamiques :

- **Le Numérique**
- **La Responsabilité Sociétale des Organisations**
- **La création artistique**

# Dynamique 1

## Le Numérique

Suivant le modèle SAMR (Substitution Augmentation Modification Redéfinition), le numérique s'envisage comme médium, mais aussi comme un outil, ou encore comme une nouvelle culture partagée.

C'est bien la diversité de ces approches qu'il convient d'appréhender, au service des défis du projet d'établissement.

- **Facilitation du quotidien : comment inscrire le CRD dans le numérique ?**

L'inclusion du numérique dans le fonctionnement quotidien du CRD permet d'envisager la diversification et modernisation des outils pédagogiques, techniques et administratifs. Il propose ainsi une occasion de réinventer des pratiques classiques, sur la base de nouveaux outils.

Cette évolution nécessite un équipement adapté des structures au regard des besoins (et gestion hard et software), mais également l'accompagnement des agents (formation, mise en place de référent numérique) pour permettre d'animer ces nouvelles pratiques.

Outre le fonctionnement interne, la communication externe se trouve également impactée par le numérique, favorisant le renouvellement des outils de communication, et jouant ici la présence numérique de l'établissement.

- **Accessibilité et coopération : comment faciliter l'accès au numérique ?**

Outre l'accompagnement au fonctionnement interne, le numérique est également porteur d'enjeux de démocratisation et d'accessibilité des pratiques au sein du CRD, par le développement de l'offre pédagogique autour de ce médium.

L'accessibilité pour tous les publics aux outils tels que des ordinateurs en libre accès, des logiciels libres, des ateliers numériques, des espaces collaboratifs, des temps d'échange et d'entraide entre les usagers, reste un enjeu pour tous.

La coopération est également impactée par les outils numériques. Ainsi, des actions partenariales et de lien social, tel que le Fab Lab, la Micro-folie, des projets collaboratifs, et toutes autres formes doivent être inventées.

La mise en place d'espaces collaboratifs, d'information, de communication, d'organisationnelle, sociétale, artistique...sont des enjeux fondamentaux permettant pleinement l'appréhension du numérique dans sa globalité.

- **Expérimentation, innovation et éducation : comment jouer du numérique comme médium ?**

Le numérique est déjà présent au CRD comme support des pratiques (échange des données, supports de production, ... ) mais il constitue également un support en lui-même, permettant d'imaginer une diversification des formats pédagogiques et des espaces d'expression.



L'appréhension de ces nouvelles perspectives implique d'assurer la mission d'accompagnement des usagers à l'éducation aux médias, avec le travail de nouveaux codes. Le numérique s'envisage ici comme partie intégrante d'un nouveau patrimoine, avec un usager acteur de ces expérimentations et de l'innovation, y compris par l'apport de ses propres pratiques, habitudes, et matériels quotidiens.

Il s'agit de capitaliser sur des expériences numériques quotidiennes de plus en plus poussées pour les intégrer au champ de la création, permettant ainsi à l'établissement de rester connecté aux réflexions contemporaines partagées par les usagers. L'ambition du projet est de pouvoir tracer des liens entre les cultures populaires contemporaines et le champ de la recherche.

Évoluant ainsi de support à matière, le numérique constitue un champ de travail en lien avec le monde professionnel (artistes, techniciens, entreprises, etc.) pour favoriser l'innovation et la recherche dans toutes les dimensions du projet culturel (musique, arts visuels, théâtre, danse, et toutes leurs hybridations).

D'ores et déjà, il s'agira de s'appuyer sur des dispositifs déjà présents au sein du projet, tels que la micro-folie ou le Fab Lab qui doivent pouvoir se développer à l'échelle de l'ensemble de l'agglomération, y compris en itinérance, au plus près des besoins des territoires.

Le numérique ouvre en cela des possibles nouveaux en termes d'échanges par des agoras dépassant le cadre physique territorial habituel, en s'appuyant sur une expérience particulière de culture numérique locale qui rayonne d'ores et déjà à une échelle nationale et internationale.

La notion de responsabilité doit être au cœur de l'appréhension du numérique et des nouvelles technologies au travers d'une utilisation raisonnée, responsable et collective des outils numériques.



# Dynamique 2

## La Responsabilité Sociale des Organisations

L'approche des trois ambitions par le prisme de la responsabilité sociétale des organisations (RSO) doit permettre d'appréhender les impacts sociétaux et environnementaux contemporains dans le fonctionnement même du CRD. Ainsi, la prise en compte de cette approche permet de traduire à l'aune du projet même du CRD les enjeux des grandes transitions qui traversent la société : écologique, sociétale et environnementale. La RSO se définit comme la responsabilité d'une organisation vis à vis des impacts de ses décisions et de ses activités sur la société et l'environnement.

Elle implique une réflexion sur les actions, dans une approche discursive avec ses acteurs, et engage une approche globale des activités. (citation Shift Project & rapport Franche Comté)

Le CRD s'inscrit ainsi dans une société en mouvement, pour mieux y faire valoir ses ambitions artistiques et culturelles. Dans une société marquée par une approche consumériste, l'ambition demeure de rapprocher les gens, usagers réguliers ou curieux de passage, et participer à une aventure collective tout en préservant l'individualité.

L'implication se fait plus particulièrement par trois volets de la dynamique "RSO"

- **Lieu de vie - le temps du vivre ensemble**

Tout d'abord, l'imprégnation d'une réflexion de type RSO conduit à réfléchir l'ensemble de l'écosystème de l'établissement (lieux, activités, relations) comme ouvert et inclusif.

Une inclusion attentive à l'ensemble des acteurs, dans une optique non discriminante et non genrée, en poursuivant les actions envers les publics empêchés et les publics éloignés, mais aussi en incluant l'ambition d'intégrer chacun.e dans l'ensemble de l'activité, sans construire nécessairement des parcours spécifiques.

Cette attention implique également une attention aux moyens de communication et aux supports utilisés par le CRD pour valoriser son activité et informer, afin que l'ambition d'inclusion de toutes et tous se matérialise dès le premier contact des usagers avec le Conservatoire. Toujours dans cette approche, le CRD se doit d'être attentif à la place de chacun.e dans l'expérimentation concrète de la pratique, avec l'utilisation d'un matériel adapté et des aménagements de lieu adaptés.

Enfin, et de façon plus élargie, cette volonté d'inclusion implique une ouverture des espaces utilisés par le CRD, quelle que soit leur localisation de Pôle. Loin de se limiter à des espaces de pratiques, ils se doivent d'être aussi des espaces pour "vivre" dans les bâtiments (salle d'étude, accès bibliothèque, jeux pour enfants, ordinateurs en libre accès, instruments en libre accès, café, etc.) afin de multiplier les points d'entrée avec l'institution.

Également, cette approche élargie implique une diversification de l'offre pédagogique et de pratique artistique favorisant les ateliers et animations tout public, parents enfants, etc., déclinant ainsi les savoir-faire autour des actions culturelles portées par les professionnels de l'établissement.

L'accessibilité passera donc par la multiplication des actions vers les publics éloignés, PSH, etc., mais également en favorisant l'accueil de tous les publics par des investissements dans du matériel et l'aménagement de lieux adaptés. Enfin, la démarche FALC pour les supports de communication devra être priorisée.

- **Gestion raisonnée de l'activité**

L'approche du projet d'établissement guidée par une ambition RSO implique également une réflexion sur les modes d'organisation internes. Elle implique de réfléchir à une gestion raisonnée des différentes facettes de l'activité, soit par exemple :

- Gestion raisonnée et responsable du matériel et des parcs instrumentaux
- Gestion raisonnée du numérique et des productions liées à la communication
- Gestion raisonnée des espaces occupés (gestion des bâtiments, modalités d'occupation)
- Gestion raisonnée des consommables liés à l'activité (gestion des déchets, catering, goûters, offres du repas, ..)

Il s'agit ici de développer une approche particulière qui concilie la richesse des propositions de l'établissement, et une organisation et planification des activités prenant en compte les problématiques de mobilité des usagers, la limitation du nombre de projets pour éviter la sur-sollicitation des usagers et le surinvestissement des agents.

Le respect des temps de vie fait ainsi partie intégrante de la démarche, permettant d'ancrer le conservatoire dans la réalité des temps de vie de son territoire.

L'attention au bien-être et à la santé mentale au travail de tous les intervenants constitue une ambition permettant à chacun.e de trouver sa place dans la contribution au projet.

- **Vers de nouvelles formes de gouvernances - un établissement acteur du changement**

En outre, l'approche par le RSO doit permettre de trouver au cœur des principes d'action de l'organisation interne, une valorisation du travail coopératif et des partenaires locaux, permettant une mutualisation (entre les services de la collectivité notamment) en bonne intelligence, facilitant une utilisation plus raisonnée des ressources évoquée ci-dessus.

L'ambition s'inscrit ainsi dans la continuité de la démarche de la collectivité portant une charte d'achat durable et une approche des budgets verts, pour élargir l'appréhension du développement durable à l'ensemble des facettes de l'activité. Ainsi, le CRD pourra porter au niveau local les enjeux de réflexions autour de la décarbonation de la culture.

En outre, cette approche de coopération doit pouvoir permettre d'expérimenter de nouvelles formes de gouvernance partagées et d'organisation, en expérimentant de nouveaux projets collaboratifs (Fab Lab, résidence EAC, etc.) dans et hors les murs. L'inscription pleine et entière dans un projet de Tiers Lieu Culturel sera notamment l'ambition forte de la déclinaison de ce projet.

# Dynamique 3

## La Création artistique

Quoi qu'inscrive dans un projet d'établissement mettant en avant une approche ouverte des pratiques, il n'en demeure pas moins que la création artistique est un prisme fondamental de l'établissement autour du spectacle vivant, de la production et des arts visuels.

La création artistique se décline ainsi en trois volets complémentaires :

- **Espaces et moyens humains**

A la faveur d'espaces renouvelés (Le 40, studio d'enregistrement, auditorium), de continuité d'occupation de lieux multiples (pôles de territoires) et de nouveaux projets (Louverné), le projet d'établissement investit de nouveaux territoires pouvant s'inscrire en complémentarité au bénéfice du déploiement du projet. La réflexion portée sur les actions "hors les murs" vient également compléter cet enrichissement territorial.

Ce renouvellement se trouve également à l'œuvre dans la gestion des compétences et ressources internes, sans cesse en veille et adaptation continue aux besoins et aux contextes. Ce renouvellement se nourrit également d'échanges et de partages avec les compétences de partenaires, qu'ils soient sociaux, éducatifs, artistiques ou culturels.

Toujours dans cette optique d'organisation en mouvement attentive aux besoins et enjeux du territoire pour constituer un terreau de création, l'organisation pédagogique agile doit permettre de favoriser les projets croisés et l'expérimentation. La définition de nouveaux objectifs encore plus en phase avec des publics en perpétuel renouvellement constitue un enjeu continu.

- **Des contenus renouvelés**

Loin de constituer un but en soi, création et apprentissage sont ici considérées comme intrinsèquement liées, au bénéfice de l'épanouissement des individus. En cela, l'appui sur la création et l'expérimentation comme véritables outils d'apprentissages constitue une réelle novation dans l'approche d'un Conservatoire qu'il s'agit ici de faire perdurer.

Cette ambition nécessite d'envisager une diversification des postures pédagogiques, afin de favoriser les postures d'accompagnement sous toutes ses formes (y compris techniques, scénographiques...) et l'encouragement des nouveaux formats pédagogiques (y compris dans les dispositifs partenariaux - dont scolaires, aménagements des temps des enseignements, principes modulaires...)

C'est donc bien ici l'approche pédagogique particulière du CRD qui est mise en avant, non pas dans la seule optique de l'apprentissage, mais bien au service d'une exploration des possibles pour les usagers, y compris en dépassant les cloisonnements des différentes pratiques.

- **Partenariat et création professionnelle**

Le CRD de Laval Agglomération se doit d'être en lien constant avec les professionnels de la création, afin d'ancrer la pratique des usagers avec la création contemporaine. Afin de préserver ces modalités de connexion, il incombe au CRD d'être pleinement acteur de l'environnement professionnel. Les moyens sont nombreux : des artistes invités, des plateaux partagés, des propositions de résidences, des rencontres entre artistes et pratiquants...

En outre, afin de préserver ce lien à la création professionnelle, il importe que le CRD cultive un réseau d'acteurs professionnels, mais aussi au-delà, via le partage de projets à de multiples échelles.

Ainsi, sur le territoire, le CRD s'envisage sous un triple rôle ; prescripteur, facilitateur, accompagnateur, y compris dans un souci d'efficacité et d'enrichissement mutuel de l'ensemble des acteurs. Le CRD s'institue ainsi comme établissement territorial, sensible à l'environnement qui l'entoure pour mieux y déployer ses missions.









## CHAPITRE 3

# Champs d'action

Pour relever ces trois défis et répondre aux trois grands objectifs pour les prochaines années, le projet d'établissement se décline en fiches actions. Celles-ci permettent de donner un cap, tout en préservant une évolution progressive, qui pourra s'adapter tout au long du cycle du projet d'établissement, avec l'apport de nouvelles fiches partagées.

- **Inscrire le Conservatoire dans une démarche de laboratoire et d'expérimentation**
- **Placer les cultures pour tous au cœur de l'établissement**
- **Structurer l'ancrage territorial de l'établissement et contribuer au rayonnement du territoire**

# Action 1

## Inscrire le Conservatoire dans une démarche de laboratoire et d'expérimentation

### Fiches actions

- **Créer une réelle dynamique en direction des non-inscrits (fiche 3)**
- **Nouveaux outils et nouvelles postures pédagogiques, quels enjeux ? (fiche 9)**
- **Le numérique (fiche 10)**
- **Places des artistes invités dans l'établissement (fiche 11)**
- **Pluri-Inter-Transdisciplinarité [PIT] (fiche13)**
- **Lutte contre les discriminations et promotion de l'égalité (fiche 14)**





# Action 2

## Placer les cultures pour tous au coeur de l'établissement

### Fiches actions

- **Accessibilité - Petite enfance (fiche 1)**
- **Accessibilité - PSH (fiche 2)**
- **Créer une réelle dynamique en direction des non-inscrits (fiche 3)**
- **Élèves adultes (fiche 5)**
- **Intergénérationnalité (fiche 7)**
- **Interventions scolaires (fiche 8)**
- **Nouveaux outils et nouvelles postures pédagogiques, quels enjeux ? (fiche 9)**
- **Le numérique (fiche 10)**
- **Places des artistes invités dans l'établissement (fiche 11)**
- **Pluri-Inter-Transdisciplinarité [PIT] (fiche 13)**
- **Lutte contre les discriminations et promotion de l'égalité (fiche 14)**



# Action 3

## Structurer l'ancrage territorial de l'établissement et contribuer au rayonnement du territoire

### Fiches actions

- Accessibilité - Petite enfance (fiche 1)
- Accessibilité - PSH (fiche 2)
- Créer une réelle dynamique en direction des non-inscrits (fiche 3)
- Élargissement des publics inscrits (fiche 4)
- Élèves adultes (fiche 5)
- Équilibre des territoires (fiche 6)
- Intergénérationnalité (fiche 7)
- Interventions scolaires (fiche 8)
- Places des parents, des usagers dans la vie de l'établissement (fiche 12)
- Lutte contre les discriminations et promotion de l'égalité (fiche 14)





## FICHE n° 1

# ACCESSIBILITÉ – PETITE ENFANCE

### Enjeux

Proposer des ateliers artistiques adaptés à chaque tranche d'âge

Travailler à un meilleur accès au conservatoire des familles et des structures d'accueils en partenariat avec les services petite enfance du territoire

Améliorer l'appropriation du projet par les équipes des structures accueillantes

### Rappel des objectifs généraux

1 Placer les cultures pour tous au cœur de l'établissement

2 Structurer l'ancrage territorial de l'établissement et contribuer au rayonnement du territoire

### Objectifs opérationnels

1 Clarifier la mise en place des projets en définissant plus précisément les tranches d'âges (toute petite enfance, petite enfance...)

2 Recenser et accompagner les enseignants volontaires

3 Élargir les propositions sur tout le territoire

### Pilotage

**Coordonnateur** Coordonnateur d'un département petite enfance (à créer)

**Contributeur** Tous les enseignants concernés par les interventions en petite enfance

Public cible	A fidéliser	A développer	A élargir (nouveau public)
Les structures d'accueil			x
Les familles		x	
Les écoles maternelles		x	

### Acteurs

Interne	Objet et bénéficiaires attendus
Enseignants volontaires	Élargissement et amélioration de l'offre proposée
Externe	
Les structures, familles, écoles maternelles	Favoriser et renforcer les partenariats

<b>Plan stratégique</b>	
<b>Stratégie</b>	<b>Objet et objectifs opérationnels</b>
Action à conforter	Les actions existantes en faveur de la petite enfance
Action à développer	Interventions dans les structures d'accueil sur tous les pôles
Action à développer	Ateliers parents/enfants au sein du CRD
Action nouvelle à initier	Parcours petite enfance
<b>Phasage</b>	<b>Durée prévisible</b>
Travail d'équipe et organisation	2023-2025
Proposition de parcours	à partir de 2025

<b>Indicateurs d'évaluations par rapport aux objectifs généraux, opérationnels et bénéfiques attendus</b>	
<b>Indicateurs</b>	<b>Moyens de mesure</b>
	Nombre d'actions réalisées
	Nombre d'inscrits aux ateliers parents/enfants

## FICHE n° 2

# ACCESSIBILITÉ – PSH

### Enjeux

Création d'un département dédié à l'accueil de tous les publics (PSH, publics empêchés)
Développer la communication et la visibilité de ce département en devenir
Formation des enseignants volontaires

### Rappel des objectifs généraux

1	Placer les cultures pour tous au coeur de l'établissement
2	Structurer l'ancrage territorial de l'établissement et contribuer au rayonnement du territoire

### Objectifs opérationnels

1	Effectuer un recensement de terrain auprès des différentes équipes du conservatoire pour faire l'inventaire des compétences
2	Mettre à jour les partenariats possibles avec les structures de l'agglomération
3	Accompagner la formation des enseignants volontaires avec des personnes extérieures (plan de formation, formation continue...)
4	Mettre en place une possibilité de soutien psychologique et d'échange de pratique pour les enseignants s'investissant dans ce département
5	Recenser le matériel actuel à disposition, lister les besoins, et mutualiser les ressources à l'échelle de l'agglomération
6	Développer la visibilité auprès des publics et de l'équipe du CRD

### Pilotage

Coordonnateur	Coordonnateur d'un département "Accessibilité" (à créer) + 1 référent par pôle
Contributeur	Tous les professeurs volontaires

Public cible	A fidéliser	A développer	A élargir (nouveau public)
PSH		x	
Publics empêchés		x	

### Acteurs

Interne	Objet et bénéfices attendus
Professeurs volontaires	Elargissement des propositions en direction des publics
Externe	
Structures spécialisées du territoire	Partenariats pérennes permettant la définition d'objectifs à court, moyen et long terme

<b>Plan stratégique</b>	
<b>Stratégie</b>	<b>Objet et objectifs opérationnels</b>
Action à conforter	Dispositifs déjà existants et partenariats actuels
Action à développer	Elargir à l'échelle de l'agglomération
Action à recadrer	Définir la limite entre intervenant artistique et arthérapeute
<b>Phasage</b>	<b>Durée prévisible</b>
Création du département, définition d'un cadre et élargissement de l'équipe Mise en place des dispositifs	2023-2025  Toute la durée du Projet d'établissement

<b>Indicateurs d'évaluations par rapport aux objectifs généraux, opérationnels et bénéfiques attendus</b>	
<b>Indicateurs</b>	<b>Moyens de mesure</b>
PSH et Publics empêchés	Nombre de personnes sensibilisées et d'inscriptions, nombre de structures partenaires, diversité des publics touchés Bilans d'équipe annuels pour mesurer les conditions et le bien-être au travail



## FICHE n° 3

# CRÉER UNE RÉELLE DYNAMIQUE EN DIRECTION DES NON-INSCRITS

### Enjeux

Vulgarisation des arts, des pratiques artistiques, démystification d'un certain élitisme du conservatoire

Rayonnement du service public et de la politique culturelle de l'agglo

Être une force de proposition culturelle envers les usagers non inscrits du territoire en rendant visible et attractif le foisonnement des propositions du conservatoire

### Rappel des objectifs généraux

1 Inscrire l'établissement dans une démarche de laboratoire et d'expérimentation

2 Placer les cultures pour tous au cœur de l'établissement

3 Structurer l'ancrage territorial de l'établissement et contribuer au rayonnement du territoire

### Objectifs opérationnels

1 Créer et développer des projets participatifs/collaboratifs divers en direction du plus grand nombre

2 Solliciter et développer des liens avec des partenaires diversifiés autres que les partenaires culturels

3 Proposer un programme d'actions de découverte et de pratiques hors les murs, en direction de l'ensemble de la population

4 S'associer à des grands événements et à d'autres pratiques que la culture

### Pilotage

Coordonnateur Responsable de l'action culturelle

Contributeur Les responsables de pôles et tous les enseignants

Public cible	A fidéliser	A développer	A élargir (nouveau public)
Toute la population du territoire			x

<b>Acteurs</b>	
<b>Interne</b>	<b>Objet et bénéfices attendus</b>
Enseignants/Élèves	Créer du lien entre les différents publics
<b>Externe</b>	
Population du territoire	Élargir les propositions pédagogiques à destination du grand public.
	Diversifier les propositions et les lieux de prestations pour les actions culturelles du conservatoire
	Susciter de l'intérêt en proposant des actions partagées avec de nouveaux partenaires extérieurs (grandes manifestations à rayonnement local ou national, associations de quartiers, caritatives...

<b>Plan stratégique</b>	
<b>Stratégie</b>	<b>Objet et objectifs opérationnels</b>
Action à conforter	Stage ouverts à tous
Action à développer	Encourager les enseignants à intégrer dans leur temps de travail annuel des propositions "tout public"
Action à développer	Rechercher des lieux d'intervention et de prestation insolites, inattendus
Action à développer	Nombre d'heures à consacrer à ce type d'atelier
<b>Phasage</b>	<b>Durée prévisible</b>
	Toute la durée du Projet d'établissement

<b>Indicateurs d'évaluations par rapport aux objectifs généraux, opérationnels et bénéfices attendus</b>	
<b>Indicateurs</b>	<b>Moyens de mesure</b>
Nombre et publics touchés	Recenser le nombre de participants sur chaque action, et le renouvellement des publics touchés

## FICHE n° 4

# ÉLARGISSEMENT DES PUBLICS INSCRITS

### Enjeux

Créer ou identifier les demandes culturelles : artistiques ou pédagogiques ?

Adapter l'offre à la demande de chaque territoire en lien avec les capacités d'accueil et d'accessibilité du CRD

Rendre plus naturel l'accès au CRD

Élargir les missions de l'enseignant

### Rappel des objectifs généraux

1 Structurer l'ancrage territorial de l'établissement et contribuer au rayonnement du territoire

### Objectifs opérationnels

1 Avoir une plus grande diversité dans l'enseignement spécialisé

2 Avoir une connaissance plus fine de l'offre culturelle et des attentes de chaque territoire, afin de pouvoir travailler sur une proposition adaptée

3 Proposer des activités sur des lieux où la population la plus large se croise

4 Nommer des médiateurs clairement identifiés sur chaque pôle afin de pouvoir construire au plus près des habitants des partenariats et des parcours EAC

### Pilotage

Coordonnateur CODIR

Contributeur Partenaires institutionnels, associations, établissements publics ou privés...

Public cible	A fidéliser	A développer	A élargir (nouveau public)
Grand public	x		
Public allophone			x
Public empêché		x	

### Acteurs

#### Interne

Médiateurs de pôles

#### Objet et bénéfices attendus

Construction d'actions et de partenariats au plus près de la population

#### Externe

Toute structure ou individu

Accueillir un public plus large

<b>Plan stratégique</b>	
<b>Stratégie</b>	<b>Objet et objectifs opérationnels</b>
Action à conforter	Travail avec l'éducation nationale, avec les différentes structures du territoire
Action à développer	Développer les moyens de communication de l'information au grand public des actions proposées, et en faciliter l'inscription
Action nouvelle à initier	Élargissement des partenariats avec les structures (associations, planning familial...). Faciliter la venue au CRD des élèves éloignés ou se rapprocher d'eux
<b>Phasage</b>	<b>Durée prévisible</b>
	Toute la durée du projet d'établissement

<b>Indicateurs d'évaluations par rapport aux objectifs généraux, opérationnels et bénéfiques attendus</b>	
<b>Indicateurs</b>	<b>Moyens de mesure</b>
Nombre d'actions réalisées	Nombre et type de nouveaux inscrits (quel public, quelles activités...)

## FICHE n° 5

# ELEVES ADULTES

### Enjeux

Identifier et satisfaire la demande et les besoins du public adulte dans toutes les disciplines

Stimuler et enrichir la vie culturelle du territoire par l'accompagnement des pratiques amateurs

### Rappel des objectifs généraux

1 Placer les cultures pour tous au cœur de l'établissement

2 Structurer l'ancrage territorial de l'établissement et contribuer au rayonnement du territoire

### Objectifs opérationnels

1 Pérenniser et améliorer les parcours adultes pour essayer de mettre fin aux listes d'attentes

2 Proposer des actions ponctuelles (stages, formations, festivals...) pour générer des rencontres et des projets entre élèves adultes

3 Identifier les pratiques amateurs adultes du territoire dans une démarche de partenariat et non de concurrence

4 Créer une base de donnée pour communiquer sur les dispositifs mis en place dans et hors CRD

### Pilotage

Coordonnateur CODIR

Contributeur Tous les enseignants

Public cible	A fidéliser	A développer	A élargir (nouveau public)
Adultes inscrits	x		
Adultes non-inscrits			x

### Acteurs

Interne	Objet et bénéfices attendus
CODIR et professeurs	Travailler à une proposition plus large pour le public adulte
Externe	



<b>Plan stratégique</b>	
<b>Stratégie</b>	<b>Objet et objectifs opérationnels</b>
Action à conforter	Poursuivre l'offre existante (parcours, stages...)
Action à développer	Accroître l'offre en diversifiant les formats et les horaires proposés
Action à recadrer	les volumes horaires
Action nouvelle à initier	Proposition de parcours dans des disciplines non couvertes (Théâtre, transdisciplinaire)
<b>Phasage</b>	<b>Durée prévisible</b>
Dès la rentrée 2024	toute la durée du projet d'établissement

<b>Indicateurs d'évaluations par rapport aux objectifs généraux, opérationnels et bénéfiques attendus</b>	
<b>Indicateurs</b>	<b>Moyens de mesure</b>
État des listes d'attentes	Satisfaction du public adulte, taux d'inscription

## FICHE n° 6

# EQUILIBRE DES TERRITOIRES

### Enjeux

Faire se côtoyer harmonieusement enjeux de territoire et enjeux d'agglomération  
 Appropriation du projet "Le quarante" par la population en s'appuyant sur les pôles d'enseignement du conservatoire  
 Faciliter les échanges avec les partenaires pour dynamiser les territoires

### Rappel des objectifs généraux

1 Structurer l'ancrage territorial de l'établissement et contribuer au rayonnement du territoire

### Objectifs opérationnels

- 1 Identifier et valoriser des actions spécifiques sur chaque territoire
- 2 Interroger régulièrement les partenaires territoriaux (partenaires, coprox, population) afin d'entretenir une offre cohérente respectant l'équilibre des territoires
- 3 Faire circuler les outils du Quarante (Microfolie, studio d'enregistrement...) sur l'ensemble des territoires
- 4 Faire circuler les publics sur les pôles par des projets ou actions spécifiques
- 5 Rendre visible et lisible le projet culturel de territoire (projet de l'établissement, pôle de proximité)
- 6 Mettre à niveau l'équipement (infrastructures, matériel, outils) sur l'ensemble de l'agglomération

### Pilotage

Coordonnateur	CODIR
Contributeur	Services de l'Agglo, COPROX, Élus et partenaires ville Laval, Équipe pédagogique, l'équipe administrative, technique, coordo et direction

Public cible	A fidéliser	A développer	A élargir (nouveau public)
L'ensemble de la population (A préciser et à définir plus précisément)			x

<b>Acteurs</b>	
<b>Interne</b>	<b>Objet et bénéfices attendus</b>
L'équipe pédagogique	Mobilité, conscience d'agglo, mutualisation des compétences et des idées
	Tendre vers des conditions de travail homogènes sur l'agglomération
	Rechercher une qualité de service homogène sur l'agglomération
Équipe administrative, direction, coordo	Circulation des informations, mobilité, conscience d'agglo, mutualisation des compétences et des idées
Équipe technique	Conscience d'agglo
<b>Externe</b>	
Services de l'agglo	Mutualisation des compétences et des moyens, dynamique partenariale, transversalité
COPROX, élus et partenaires ville Laval	Connaissance du territoire, connaissance du CRD, partage d'idée
Élèves, familles	Dynamique de proximité et de mobilité

<b>Plan stratégique</b>	
<b>Stratégie</b>	<b>Objet et objectifs opérationnels</b>
Action à conforter	Accessibilité tarifaire
Action à conforter	Valorisation des actions spécifiques à chaque territoire
Action à développer	Homogénéisation des conditions d'accueil sur l'ensemble de l'agglo
Action nouvelle à initier	Circulation des outils du Quarante
<b>Phasage</b>	<b>Durée prévisible</b>
Dès la rentrée 2024	toute la durée du projet d'établissement

<b>Indicateurs d'évaluations par rapport aux objectifs généraux, opérationnels et bénéfices attendus</b>	
<b>Indicateurs</b>	<b>Moyens de mesure</b>
Actions sur les territoires	Homogénéité des actions
Infrastructure du territoire	Avancée des chantiers de mise à niveau des équipements (bâtiments, matériels...).

## FICHE n° 7

# INTERGENERATIONNALITE

### Enjeux

Croisement des âges, des milieux, des disciplines, des esthétiques

Notion de citoyenneté, vivre ensemble

Responsabilisation, projection, transmission, entraide...

### Rappel des objectifs généraux

1 Placer les cultures pour tous au cœur de l'établissement

2 Structurer l'ancrage territorial de l'établissement et contribuer au rayonnement du territoire

### Objectifs opérationnels

1 Proposer des stages, des parcours, des spectacles croisant les âges, les niveaux, les disciplines, les esthétiques, les lieux

2 Réunir différents publics n'ayant pas forcément l'habitude de se rencontrer

3 Créer des parcours famille (cours commun enfants-parents, fratrie...)

### Pilotage

Coordonnateur Le CODIR

Contributeur L'ensemble des enseignants

Public cible	A fidéliser	A développer	A élargir (nouveau public)
Elèves inscrits au CRD	x		
Familles des inscrits (rôle)		x	
Public non-inscrits (associations, crèches, RPE, EHPAD, prison, maisons de quartiers, habitants du territoire)		x	

### Acteurs

Interne	Objet et bénéfices attendus
Les enseignants	Force de proposition d'actions en faveur de l'intergénérationnalité
Externe	
Structures et services extérieurs municipaux et agglomération	Relais vers de nouveaux publics Renforcement des liens entre partenaires éducatifs locaux

<b>Plan stratégique</b>	
<b>Stratégie</b>	<b>Objet et objectifs opérationnels</b>
Action à conforter	Orchestres, ateliers Adultes/Enfants, rencontres de classes, action de type "recette de famille"
Action à développer	Recette de famille sur les pôles
Action à développer	Proposition d'ateliers intergénérationnels en direction des non-inscrits en lien avec les partenaires des territoires
Action à recadrer	Travailler la notion de parcours dans les disciplines où cela n'est pas encore fait
Action nouvelle à initier	Ateliers adultes/enfants dans des structures extérieures (prison...)
<b>Phasage</b>	<b>Durée prévisible</b>
	toute la durée du projet d'établissement

<b>Indicateurs d'évaluations par rapport aux objectifs généraux, opérationnels et bénéfiques attendus</b>	
<b>Indicateurs</b>	<b>Moyens de mesure</b>
Nombre d'actions Nombre de participants nombre de partenaires	



## FICHE n° 8

# INTERVENTIONS SCOLAIRES

### Enjeux

Développement des dispositifs en primaire dans d'autres disciplines que la musique ou intégration dans les dispositifs existants

Harmonisation des propositions scolaires sur tout le territoire

### Rappel des objectifs généraux

1 Placer les cultures pour tous au coeur de l'établissement

2 Structurer l'ancrage territorial de l'établissement et contribuer au rayonnement du territoire

### Objectifs opérationnels

1 Développer les dispositifs existants en construisant des projets permettant un élargissement des propositions et une ouverture pluri ou transdisciplinaire

2 Définir avec tous les partenaires les objectifs communs à tous les dispositifs de type OAE

3 Créer des passerelles entre CRD et EN pour assurer la continuité des études

4 Favoriser les échanges et le partage de compétences entre les musiciens intervenants et les professeurs d'instruments

5 Développer les interventions scolaires dans les disciplines absentes ou moins présentes (Théâtre, Arts visuels)

### Pilotage

Coordonnateur coordinateur des dispositifs scolaires

Contributeur Tous les enseignants

Public cible	A fidéliser	A développer	A élargir (nouveau public)
Élèves en milieu scolaire		x	

### Acteurs

Interne	Objet et bénéficiaires attendus
Enseignants CRD	Élargir le public visé, notamment par des propositions dans les disciplines moins développées (Théâtre, Arts visuels)
Externe	
Education nationale	Bénéficier d'une offre variée d'EAC sans tomber dans le saupoudrage

<b>Plan stratégique</b>	
<b>Stratégie</b>	<b>Objet et objectifs opérationnels</b>
Action à conforter	IMS, OAE, CHAM, CHAD, CHAT
Action à développer	Projets mélangeant les disciplines et mêlant milieu scolaire et cursus "trad"
Action à recadrer	Orchestre au collège
Action nouvelle à initier	Projets avec le théâtre et les arts visuels
Action nouvelle à initier	Définition d'objectifs communs par type de dispositifs
<b>Phasage</b>	<b>Durée prévisible</b>
Dès la rentrée 2024	toute la durée du projet d'établissement

<b>Indicateurs d'évaluations par rapport aux objectifs généraux, opérationnels et bénéfiques attendus</b>	
<b>Indicateurs</b>	<b>Moyens de mesure</b>
	Nombre d'élèves de primaire/collège touchés par des interventions scolaires
	Diversité des dispositifs proposés dans le cadre des interventions scolaires (nouveaux cursus pour le théâtre et les arts visuels, actions pluri et transdisciplinaires...)

## FICHE n° 9

# NOUVEAUX OUTILS ET NOUVELLES POSTURES PÉDAGOGIQUES, QUELS ENJEUX ?

### Enjeux

Être capable de varier nos outils et nos postures pédagogiques en fonction des objectifs de l'établissement et des attentes des usagers de Laval Agglo

Partager un langage commun par des formations professionnelles

Tirer de l'expérimentation de nouveaux outils pédagogiques partagés et harmonisés

Développer des outils adaptés aux différents territoires, disciplines, enseignants, publics et répondant aux réalités d'aujourd'hui

### Rappel des objectifs généraux

1 Inscrire l'établissement dans une démarche de laboratoire et d'expérimentation

2 Placer les cultures pour tous au cœur de l'établissement

### Objectifs opérationnels

1 Favoriser l'expérimentation pédagogique au sein de l'établissement

2 Permettre aux usagers de s'épanouir aussi bien en tant qu'amateurs que futurs professionnels, en adaptant l'offre pédagogique que nous proposons en fonction de leurs attentes

3 Renforcer la formation des enseignants aux nouveaux outils pédagogiques pour qu'il puissent adapter en connaissance de cause leurs outils et leur posture pédagogique

4 Mettre en place des process au sein de l'équipe afin de se tenir informés des nouveaux outils pédagogiques (localement, en France, à l'étranger)

5 Clarifier les termes : enseignant, accompagnateur, coach, médiateur

6 Laisser plus de place à la création dans le parcours de l'élève, tout en gardant un attachement fort au patrimoine

7 Structurer les enseignements Pluri-inter-transdisciplinaires et les intégrer au sein des pratiques collectives

### Pilotage

Coordonnateur Responsables de pôles

Contributeur Tous les enseignants

<b>Public cible</b>	A fidéliser	A développer	A élargir (nouveau public)
Enseignants		x	
Élèves		x	

<b>Acteurs</b>	
<b>Interne</b>	<b>Objet et bénéfices attendus</b>
Enseignants	Une formation plus solide, un élargissement des compétences, des freins levés quant à l'expérimentation de nouveaux outils
<b>Externe</b>	
Usagers	Une réponse plus adaptée à la diversité des demandes

<b>Plan stratégique</b>	
<b>Stratégie</b>	<b>Objet et objectifs opérationnels</b>
Action à conforter	S'autoriser à expérimenter et en faire un retour par la mise en place systématique d'évaluations et de bilans
Action à développer	Formation des enseignants
Action à développer	Partage de compétences entre collègues
Action à recadrer	Possibilité de réajuster les dispositifs
Action à recadrer	Développer le partage d'expérience entre les pôles sur les laboratoires d'expérimentation
Action nouvelle à initier	Élargir et cadrer des temps d'expérimentation
<b>Phasage</b>	<b>Durée prévisible</b>
	toute la durée du projet d'établissement

<b>Indicateurs d'évaluations par rapport aux objectifs généraux, opérationnels et bénéfices attendus</b>	
<b>Indicateurs</b>	<b>Moyens de mesure</b>
Compétences acquises par l'équipe	État des lieux des nouvelles pratiques, du nombre d'enseignants engagés dans des démarches innovantes, dans le partage de compétences, dans la réflexion autour des nouveaux outils et postures

## FICHE n° 10

# LE NUMÉRIQUE

### Enjeux

Accompagner l'ensemble des agents et des usagers dans leur approche du numérique
Développer les bonnes pratiques dans la mise en place et l'utilisation du numérique dans l'établissement
Expérimenter de nouveaux formats de création et de transmission en lien avec le numérique

### Rappel des objectifs généraux

- 1 Inscrire l'établissement dans une démarche de laboratoire et d'expérimentation
- 2 Placer les cultures pour tous au cœur de l'établissement

### Objectifs opérationnels

- 1 Accompagner, former les équipes aux différentes approches et utilisation du numérique
- 2 Développer les outils mis à disposition des usagers
- 3 Éduquer, former les usagers aux nouvelles technologies liées aux pratiques artistiques
- 4 Sensibiliser les usagers et les enseignants du territoire et les orienter
- 5 Harmoniser notre offre sur les différents pôles

### Pilotage

Coordonnateur	Les responsables de pôles, Guillaume Vellard & Eric Onillon
Contributeur	Enseignants/Collectivité

Public cible	A fidéliser	A développer	A élargir (nouveau public)
Équipes administratives, techniques et pédagogiques		x	
Usagers CRD et Habitants de l'agglo			x

### Acteurs

Interne	Objet et bénéfices attendus
Professeurs spécialisés, responsables de pôles, coordinateurs	Médiation, Formation, Orientation Réflexion sur les usages : les bons, les nouveaux... L'expérimentation, la diversification, la modernisation
Externe	
Partenaires (MANAS/ La Villette/ L'œil mécanique... services de l'agglo	Ressources documentaires, partenaires de projets accompagnement technique...



<b>Plan stratégique</b>	
<b>Stratégie</b>	<b>Objet et objectifs opérationnels</b>
Action à conforter	Investissement de la collectivité sur l'équipement (homogénéisation sur tous les pôles)
Action à développer	Transmission spécifique autour des pratiques numériques
Action à développer	Proposition de nouveaux formats d'échanges, d'apprentissage, de création
Action à recadrer	Médiation bénéfiques/risques auprès de l'ensemble des acteurs et agents (troubles psycho-sociaux, physiologiques...)
<b>Phasage</b>	<b>Durée prévisible</b>
développement	toute la durée du projet d'établissement

<b>Indicateurs d'évaluations par rapport aux objectifs généraux, opérationnels et bénéfiques attendus</b>	
<b>Indicateurs</b>	<b>Moyens de mesure</b>
Mesurer l'accès à tous au numérique annuellement	<p>Combien d'actions autour du numérique ont été proposées aux agents, aux usagers ?</p> <p>Combien de projets d'action culturelle ont intégrés les nouvelles technologies ?</p> <p>Combien d'enseignants les ont utilisées ou intégrées dans leurs actions ?</p> <p>Combien d'élèves n'ont pas pu participer à cause de l'outil ?</p>

## FICHE n° 11

# Place des artistes invités dans l'établissement

### Enjeux

Ouverture, découverte d'univers et de personnalités artistiques

Nourrir les contenus pédagogiques des enseignants

Faire prendre conscience aux élèves du métier d'artiste et du spectacle vivant (tous les arts de la scène, audiovisuel...)

### Rappel des objectifs généraux

1 Inscrire l'établissement dans une démarche de laboratoire et d'expérimentation

2 Placer les cultures pour tous au cœur de l'établissement

### Objectifs opérationnels

1 Saisir l'opportunité de la venue d'artistes sur le territoire pour proposer des rencontres, des projets, de l'école du spectateur...

2 Favoriser la rencontre avec des artistes de toutes les disciplines enseignées (Musique, Danse, Théâtre, Arts Visuels)

3 Accompagner plus systématiquement les porteurs de projets avec un médiateur facilitant le travail sur les contenus et sur l'organisation

4 Créer un partenariat étroit avec le CNAREP (centre national des arts de la rue et de l'espace public)

### Pilotage

Coordonnateur Responsable de l'action culturelle et CODIR

Contributeur Tous les enseignants

Public cible	A fidéliser	A développer	A élargir (nouveau public)
Enseignants	x		
A l'échelle de l'agglo : Scolaires, publics empêchés...			x

<b>Acteurs</b>	
<b>Interne</b>	<b>Objet et bénéfices attendus</b>
Enseignants	Nourrir sa pédagogie
<b>Externe</b>	
Partenaires saisons	Renforcer les liens entre spectacle vivant et enseignement artistique, faciliter la mise en place d'EAC
Écoles, publics divers	Élargir les propositions pédagogiques au-delà des interventions récurrentes

<b>Plan stratégique</b>	
<b>Stratégie</b>	<b>Objet et objectifs opérationnels</b>
Action à conforter	Poursuivre l'invitation d'artistes éclectiques dans toutes les esthétiques
Action à développer	La pluridisciplinarité
Action à développer	Améliorer et faciliter la communication entre artistes et enseignants
Action à développer	Rencontre préalable avec les programmeurs de salles pour travailler avec eux à la venue d'artistes en résidences sur tout le territoire
<b>Phasage</b>	<b>Durée prévisible</b>
	toute la durée du projet d'établissement

<b>Indicateurs d'évaluations par rapport aux objectifs généraux, opérationnels et bénéfices attendus</b>	
<b>Indicateurs</b>	<b>Moyens de mesure</b>
nombre et qualité des résidences mises en place	Bilan à la fin de chaque année scolaire

## FICHE n° 12

# PLACE DES PARENTS, DES USAGERS DANS LA VIE DE L'ETABLISSEMENT

### Enjeux

Motivation et implication des élèves

Rayonnement du conservatoire sur la population du territoire en tant que service public

Appropriation du projet CRD par les usagers

### Rappel des objectifs généraux

1 Structurer l'ancrage territorial de l'établissement et contribuer au rayonnement du territoire

### Objectifs opérationnels

1 Accompagner les familles dans la découverte du fonctionnement de l'apprentissage artistique et de son contenu éducatif

2 Encourager le développement et la création d'Associations de parents d'élèves

3 Mieux accompagner le parcours et développer la motivation

4 Fluidifier la communication entre parents et enseignants

### Pilotage

Coordonnateur CODIR

Contributeur Tous les enseignants

Public cible	A fidéliser	A développer	A élargir (nouveau public)
Usagers / Parents d'élèves	x		

### Acteurs

Interne	Objet et bénéfices attendus
Enseignants CRD	Favoriser et fluidifier la communication entre parents et enseignants, impliquer les parents dans les études de leurs enfants
Externe	

<b>Plan stratégique</b>	
<b>Stratégie</b>	<b>Objet et objectifs opérationnels</b>
Action nouvelle à initier	Favoriser la création d'APE (Associations de Parents d'Elèves) sur l'ensemble des pôles
Action nouvelle à initier	Proposer des initiations aux parents (cf. Itinéraires artistiques) Accueillir ponctuellement les parents en rendez-vous ou sur des temps de cours
<b>Phasage</b>	<b>Durée prévisible</b>
Dès la rentrée 2024	toute la durée du projet d'établissement

<b>Indicateurs d'évaluations par rapport aux objectifs généraux, opérationnels et bénéfiques attendus</b>	
<b>Indicateurs</b>	<b>Moyens de mesure</b>
Interventions des APE	Nombre de projets soutenus, accompagnés
	Présence des parents et usagers sur des temps autres que de l'action culturelle (réunions, forum d'échange...)

## FICHE n° 13

# Pluri-Inter-Transdisciplinarité (PIT)

### Enjeux

Définir un socle commun (vocabulaire et valeurs partagées, semaines banalisées, projets, cursus, stages...)

Former l'équipe enseignante volontaire

Équilibrer le parcours de l'élève entre spécialisation disciplinaire et PIT

### Rappel des objectifs généraux

1 Inscrire l'établissement dans une démarche de laboratoire et d'expérimentation

2 Placer les cultures pour tous au coeur de l'établissement

### Objectifs opérationnels

1 Encourager des projets de création/laboratoire entre professeurs et les accompagner dans leur formation

2 Permettre à chaque élève du CRD de rencontrer la pluri-inter-transdisciplinarité tout au long de son parcours

3 Laisser plus de place à la création dans le parcours de l'élève, tout en gardant un attachement fort au patrimoine

4 Structurer les enseignements PIT et les intégrer au sein des parcours et des pratiques collectives

### Pilotage

**Coordonnateur** Responsable de pôles, et création d'une équipe spécialisée PIT représentant les 4 disciplines enseignées

**Contributeur** Tous les enseignants volontaires

Public cible	A fidéliser	A développer	A élargir (nouveau public)
Enfants, Ados		x	
Adultes		x	
Non usagers, PSH			x

### Acteurs

Interne	Objet et bénéfices attendus
Equipe pédagogique	Développer des compétences, Favoriser le travail collaboratif
Externe	
Tous les publics	Former des élèves épanouis, autonomes, ouverts aux arts et performants



<b>Plan stratégique</b>	
<b>Stratégie</b>	<b>Objet et objectifs opérationnels</b>
Action à conforter	Tous les dispositifs existants
Action à développer	Formation et laboratoire entre professeurs
Action à recadrer	Organisation des emplois du temps pour les profs et les élèves/familles
Action nouvelles à initier	Développer des PIT sur tous les pôles et créer un parcours adapté
<b>Phasage</b>	<b>Durée prévisible</b>
Préparation	Dès à présent
Mise en oeuvre	rentrée 23

<b>Indicateurs d'évaluations par rapport aux objectifs généraux, opérationnels et bénéfiques attendus</b>	
<b>Indicateurs</b>	<b>Moyens de mesure</b>
Progrès, satisfaction	Compte rendu annuel + bilans (retour des familles)
motivation	Dynamique et rayonnement interne et externe, réinscriptions

## FICHE n° 14

# LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS ET PROMOTION DE L'ÉGALITÉ

### Enjeux

Le même traitement pour chacun, quelque soit son sexe, son genre, son orientation sexuelle, sa religion, ses opinions, son origine, son handicap...

### Rappel des objectifs généraux

- 1 Placer les cultures pour tous au cœur de l'établissement

### Objectifs opérationnels

- 1 Œuvrer à l'égalité de traitement dans tous les secteurs d'activité du CRD, pour les agents comme pour les usagers et le public
- 2 Travailler à l'adaptation et à l'aménagement de l'activité de tous les secteurs du CRD avec une attention renforcée pour éviter ou gommer toute forme de discrimination directe ou indirecte

### Pilotage

Coordonnateur	CODIR
Contributeur	tout le personnel du CRD

Public cible	A fidéliser	A développer	A élargir (nouveau public)
Agents du CRD	x		
Public et usagers		x	

### Acteurs

Interne	Objet et bénéfices attendus
Équipe pédagogique	Développer des compétences, Favoriser le travail collaboratif
Externe	
Tous les publics	Former des élèves épanouis, autonomes, ouverts aux arts et performants

<b>Plan stratégique</b>	
<b>Stratégie</b>	<b>Objet et objectifs opérationnels</b>
Action à conforter	Donner de la visibilité aux actions du CRD auprès des publics éloignés
Action à développer	Renforcer les partenariats avec les acteurs du domaine
Nouvelles actions à initier	Mettre en place un plan de formation pour les agents du CRD
<b>Phasage</b>	<b>Durée prévisible</b>
	Toute la durée du projet d'établissement

<b>Indicateurs d'évaluations par rapport aux objectifs généraux, opérationnels et bénéfiques attendus</b>	
<b>Indicateurs</b>	<b>Moyens de mesure</b>
Entrées aux spectacles	Mixité des publics
Pénétration de la question de l'égalité dans les projets du CRD	Items spécifique sur les questions d'égalité lors des évaluations des projets



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
PAYS DE LA LOIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-200083392-20231002-S06-CC-109-2023-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/10/23

Mise en ligne : 09-10-23

